

Annexe A

Formulaire de rapport sur l'utilisation des investissements dans l'efficacité opérationnelle (fonctionnement)

Ce formulaire de rapport sur l'utilisation de l'allocation du conseil provenant des 25 millions de dollars pour appuyer les investissements dans l'efficacité opérationnelle (fonctionnement) devrait être remis d'ici le **30 janvier 2010**, à défaut de quoi, le conseil ne sera pas admissible au financement au titre de l'efficacité énergétique en 2010-2011.

Nom du conseil _____

Allocation du conseil _____ \$

1) Avez-vous effectué des vérifications énergétiques dans les écoles?

- Oui
 - Dans l'affirmative, combien? _____
- Non

2) Avez-vous effectué d'autres études énergétiques pour appuyer la gestion de l'énergie au conseil?

- Oui
 - Dans l'affirmative, combien? _____
- Non

3) Quels types de dispositifs¹ avez-vous achetés?

- Dispositifs de contrôles de l'énergie pour les distributeurs automatiques, les terminaux d'ordinateurs, etc.
- Détecteurs d'occupation et autres
- Thermostats
- Éclairage
- Autres
 - Exemples _____
 - _____
 - _____
 - _____

4) Combien d'écoles ont bénéficié de cet investissement? _____

Responsable des finances

Directrice ou directeur de l'éducation

1. Les dispositifs technologiques admissibles sont ceux qui ne répondent pas aux lignes directrices sur les immobilisations corporelles pour la capitalisation (http://tpfr.edu.gov.on.ca/CAImplementation_FR.htm) et sont des articles qui coûtent généralement moins de 5 000 \$.